

Depuis, les pèlerinages et les processions se succédèrent sans interruption d'année en année. En 1578, le protestantisme vint mettre un terme à ce magnifique élan de foi, mais sans réussir, néanmoins, à altérer dans le peuple d'Amsterdam son culte pour le Saint-Sacrement de Miracle ; loin de là, les pèlerinages devinrent plus fréquents que jamais, même dans ces temps troublés.

Lorsque l'ère des persécutions fut close, les solennités annuelles reprirent avec plus de ferveur que jamais ; toutefois, elles eurent un caractère privé, presque secret, jusqu'en 1645, année en laquelle fut pompeusement célébré le 3<sup>me</sup> centenaire du miracle.

Cent ans plus tard ramènera la célébration du 4<sup>me</sup> centenaire, et enfin, 1845 le cinquième. Ce dernier fut commémoré d'une manière splendide. La ville de La Haye envoya à cette occasion à la métropole une magnifique bannière, Le Helder, un cierge votif, Broere écrivit son « Dithyrambe sur le Très Saint » et l'historien Pluym, son « Saint Sacrement du miracle. »

Tel est brièvement, l'historique du prodige dont Amsterdam vient de célébrer le 550<sup>e</sup> anniversaire, et qui fournit une nouvelle preuve de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus Christ dans la Sainte Eucharistie.

Nous venons de parcourir une magnifique Lettre-Circulaire du Conseil Supérieur de l'université catholique de Lille aux souscripteurs de l'œuvre.

Que de chemin parcouru par cette remarquable institution, depuis sa fondation, en 1875 ! Non seulement, elle n'a ni végété ni reculé, mais elle n'a cessé de grandir en dépit de nombreux obstacles. Les renseignements que donne ce document, en fournissent la preuve, et démontrent comme on comprend bien là-bas le rôle et l'importance des Universités.

« C'est avec consolation, lit-on dans cette lettre épiscopale, que vous apprendrez qu'à l'heure qu'il est, on peut compter près de quatre mille étudiants qui, depuis la fondation, ont passé au pied des chaires et reçu l'enseignement de nos Facultés. Présentement, en cette année 1895, elles comptent en cours d'études au-delà de 610 jeunes gens, y compris les élèves des deux Ecoles annexes d'Industrie et d'Agriculture. La Faculté de Médecine et de Pharmacie, à elle seule, en comprend plus de 230 ; la Faculté de Théologie, 55 ; celle de Droit 150 ; celle des Lettres 60 ; celle des Sciences, 61 ; les Ecoles annexes 62. La dernière rentrée nous a amené la recrue la plus nombreuse que notre